

6.1. PLAN DES DÉLIMITATIONS DE ZONES

3. Le Blanc-Mesnil

Échelle 1 : 5 000^{ème}

Projet de PLUi arrêté en Conseil de Territoire en date du 26 juin 2024

- Légende**
- Limite de commune
 - Limite de zone
 - Limite de parcelle
 - SAU
- ZONES**
- U1 : Zone pavillonnaire
 - U2 : Zone de centralité
 - U3 : Zone urbaine mixte
 - U4 : Zone de bourg et centre ancien
 - U5 : Zone de grande résidence
 - U6 : Zone d'activité économique
 - U7 : Zone d'équipement
 - UP : Zone de projet
 - AU : Zone à urbaniser
 - A : Zone agricole
 - N : Zone naturelle

LECTURE DES NOMS DE ZONES ET DU SYSTEME D'INDICES

